

COMISSÃO DA CEDEAO
COMMUNIDADE DOS
ESTADOS DA AFRICA DO
OESTE

ECOWAS COMMISSION
ECONOMIC COMMUNITY
OF WEST AFRICAN STATES



COMMISSION DE LA
CEDEAO
COMMUNAUTÉ
ÉCONOMIQUE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

COMMUNIQUE
SOMMET EXTRAORDINAIRE SUR LA SITUATION
POLITIQUE AU MALI

ACCRA, le 30 mai 2021

Commission de la CEDEAO
Accra, 30 mai 2021

1. A l'invitation de Son Excellence Nana Addo Dankwa AKUFO-ADDO, Président de la République du Ghana et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), un Sommet extraordinaire sur la situation politique au Mali s'est tenu le 30 mai 2021, à Accra, au Ghana.
2. Etaient présents à cette session extraordinaire, les Chefs d'Etat et de Gouvernement suivants ou leurs représentants dûment mandatés :
 - S.E.M. Roch-Marc Christian KABORE, Président du Faso ;
 - S.E.M. Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire;
 - S.E.M. Adama BARROW, Président de la République de Gambie ;
 - S.E.M. Nana Addo Dankwa AKUFO-ADDO, Président de la République du Ghana ;
 - S.E.M. Umaro Sissoco EMBALÓ, Président de la République de Guinée Bissau ;
 - S.E.M. George WEAH, Président de la République du Liberia ;
 - S.E.M. Mohamed BAZOUM, Président de la République du Niger ;
 - S.E.M. Muhammadu BUHARI, Président de la République fédérale du Nigeria ;
 - S.E.M. Julius Maada BIO, Président de la République de Sierra Leone ;
 - S.E.M. Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République Togolaise.
 - M. Aurelien AGBENONCI, Ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration de la République du Bénin ;
 - M. Rui SOARES, Ministre des Affaires étrangères et des Communautés de la République du Cabo Verde ;
 - Mme Aissata TALL, Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur de la République du Sénégal ;
 - Mme Moussoukoro SANGARE, Chargée d'Affaires a.i. à l'ambassade de la République de Guinée au Ghana.
3. Ont également participé à ce sommet extraordinaire les personnalités de haut rang suivantes :
 - S.E.M. Goodluck Ebele JONATHAN, ancien Président de la République fédérale du Nigeria, Envoyé Spécial et Médiateur de la CEDEAO au Mali ;
 - S.E.M. Jean-Claude Kassi BROU, Président de la Commission de la CEDEAO ;



- S.E.M. El-Ghassim WANE, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies au Mali, Chef de la Mission multidimensionnelle de Stabilisation au Mali (MINUSMA).
4. Le sommet extraordinaire avait été convoqué dans le but d'examiner la situation socio-politique prévalant au Mali, suite à l'arrestation, la détention, puis la démission du Président et du Premier-ministre de la transition le 26 mai 2021, ainsi que pour déterminer la voie à suivre en ce qui concerne la transition.
 5. Après la présentation du rapport de S.E. Goodluck Ebele JONATHAN, ancien Président de la République fédérale du Nigeria, Envoyé spécial et Médiateur de la CEDEAO au Mali, les Chefs d'Etat ont exprimé leur vive préoccupation concernant la crise actuelle au Mali, qui intervient à mi-chemin de l'échéance fixée pour la période de transition convenue, dans un contexte marqué par des difficultés liées aux attaques terroristes récurrentes, ainsi qu'à la pandémie de Covid-19 et ses conséquences désastreuses sur le plan socioéconomique.
 6. Les Chefs d'Etat exigent la libération immédiate et inconditionnelle de l'ancien Président de la Transition, du Premier ministre et de leurs collaborateurs maintenus en résidence surveillée.
 7. Ils condamnent fermement ce nouveau coup d'Etat, qui constitue une violation des décisions issues du Sommet extraordinaire du 15 septembre 2020, tenu au Peduase Lodge d'Aburi au Ghana, ainsi qu'une violation de la Charte de la transition.
 8. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement, à la suite de discussions larges et approfondies sur la situation au Mali, ont :
 - a. Réaffirmé l'importance et la nécessité du recours à un processus démocratique pour l'accession au pouvoir, conformément aux dispositions du Protocole de 2001 de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance. Ont été ainsi condamnées toutes les actions qui ont conduit à cette situation d'instabilité au Mali et ses effets négatifs pour la sous-région;
 - b. Décidé de suspendre le Mali des institutions de la CEDEAO, conformément aux textes de l'organisation ;
 - c. Appelé à la nomination immédiate d'un nouveau Premier-ministre civil;



- d. Demandé la formation d'un nouveau gouvernement inclusif, pour la poursuite du programme de transition;
 - e. Réaffirmé la nécessité de veiller au respect de la période de transition de 18 mois, comme il avait été décidé à Accra. Dans ce cadre, la date du 27 février déjà annoncée pour l'élection présidentielle devra à tout prix être maintenue. Un mécanisme de suivi sera mis en place à cet effet ;
 - f. Réitéré la décision prise précédemment, selon laquelle le Président, le Vice-président et le Premier ministre de transition ne devront, en aucun cas, se porter candidats à la prochaine élection présidentielle;
 - g. Réaffirmé la volonté de la CEDEAO de soutenir et d'accompagner le processus de transition au Mali ;
 - h. Exhorté l'ensemble des partenaires internationaux, notamment l'Union Africaine, les Nations Unies et l'Union européenne à poursuivre leur soutien au Mali, afin d'assurer la réussite de la mise en œuvre de la transition ;
 - i. Félicité le Médiateur, tout en l'encourageant à poursuivre ses efforts et rester saisi de la situation au Mali, par le biais du Comité de suivi local;
9. Les Chefs d'Etat appellent à la mise en oeuvre immédiate de l'ensemble de ces décisions, en se conformant au calendrier défini pour la transition. A cette fin, ils invitent le Médiateur à retourner au Mali dans un délai d'une semaine pour œuvrer avec les parties prenantes à l'application desdites décisions.
10. Les Chefs d'Etat expriment leur gratitude à Son Excellence Nana Addo Dankwa AKUFO-ADDO, Président de la République du Ghana et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), pour l'initiative prise de convoquer cette session extraordinaire de la Conférence sur l'évolution de la situation politique au Mali et pour les excellentes dispositions mises en oeuvre afin d'assurer le bon déroulement des travaux.

Fait à Accra, le 30 mai 2021.

La Conférence

